

 <p>InfoMedia</p>	 <p>répar' CAFÉ</p>	<h1>Règlement du répar'CAFÉ</h1>	<p>Mis à jour le 08/10/2021 Page 1/2</p>
--	---	----------------------------------	--

Le répar'CAFÉ est un événement participatif et convivial. Son principal objectif est d'éviter de jeter les objets du quotidien qui peuvent encore servir, en les réparant et en apprenant à les réparer. Les bénévoles qui vous accueillent (organisateurs et animateurs-réparateurs) partagent des valeurs communes telles que le partage du savoir-faire, la curiosité, la volonté d'apprendre et de devenir plus autonomes, la solidarité et la préservation de l'environnement.

Les participants (visiteurs et animateurs-réparateurs bénévoles), s'engagent à avoir une attitude respectueuse, patiente et cordiale vis-à-vis des autres participants et à suivre le présent règlement.

Accès au répar'CAFÉ

La prise de rendez vous par internet sur le site www.infomedia42.com est un préalable obligatoire à l'accès au local. Pour assurer un flux régulier et une distanciation suffisante entre personnes, nous ne pouvons nous engager sur le diagnostic que d'un seul appareil par rendez vous.

A leur arrivée au local, les visiteurs s'engagent par écrit à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Déroulement du dépannage

répar'CAFÉ ne s'engage pas sur un devis avant réparation. Après avoir donné toutes les informations en leur connaissance pour faciliter le diagnostic, les visiteurs restent responsables de l'abandon ou de la poursuite de l'intervention qu'ils font eux mêmes sous la supervision et avec les conseils de l'animateur.

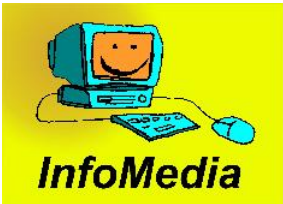

Objets non réparables

Les animateurs font de leur mieux pour remettre en état de bon fonctionnement les objets qui leur sont présentés mais n'ont pas d'obligation de résultat. Un animateur-réparateur peut refuser de réparer un objet.

Le remontage et/ou l'élimination d'un objet non réparé sont de la responsabilité de son propriétaire. Il est recommandé de faire l'élimination en appliquant les règles du tri sélectif.

Responsabilité et garantie

Ni *InfoMedia* ni les animateurs ne peuvent être tenus responsables des dommages éventuels suite aux conseils ou instructions de réparation donnés, ni des dommages occasionnés aux objets ou personnes pendant ou après le répar'CAFÉ.

 <p>InfoMedia</p>		<h1>Règlement du répar'CAFÉ</h1>	<p>Mis à jour le 08/10/2021 Page 2/2</p>
--	--	----------------------------------	--

Les animateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement ultérieur des objets réparés au répar'CAFÉ., ni des surcoûts éventuels en cas de découverte d'une seconde cause de dysfonctionnement après un premier dépannage.

Pièces de rechange et consommables

répar'CAFÉ ne s'engage pas à fournir les pièces détachées ou consommables nécessaires à la réparation, mais :

- Au cas où **InfoMedia** fournirait une pièce ou un consommable standard en sa possession au moment du répar'CAFÉ, une participation aux frais sera déposée dans la « tirelire ».
- Il en sera de même au cas où **InfoMedia** serait à même de proposer la confection d'une pièce par impression 3D
- En cas de besoin, les bénévoles peuvent vous conseiller sur l'approvisionnement des pièces nécessaires.
- Au cas où **InfoMedia** ou un réparateur accepterait d'approvisionner une pièce spécifique dont l'accès ne serait pas ouvert au grand public, il sera demandé au visiteur d'avancer la somme correspondante et de s'engager par écrit.

Gratuité

L'aide des animateurs ou experts bénévoles qui vont vous guider et vous aider pendant votre réparation est gratuite.

Toutefois, vous pourrez soutenir le répar'CAFÉ par un don dans la tirelire prévue à cet effet : cela nous aidera à maintenir et adapter notre stock de pièces de rechange et consommables courants ainsi que l'outillage mis à disposition

Transactions en dehors du répar'CAFÉ.

Les animateurs-réparateurs ayant par ailleurs une activité professionnelle peuvent communiquer leurs coordonnées aux visiteurs.

Toutefois **InfoMedia** n'est en aucun cas garant des futures transactions entre professionnels, bricoleurs ou particuliers s'étant rencontrés lors d'un répar'CAFÉ.